

vous proposent trois journées de formation
sur le thème:

Les nouveaux enjeux pour les élus locaux.

Du mercredi 23 août
au vendredi 25 août 2006

au
Complexe municipal omnisport
17450 Fouras

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport, de restauration et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour les trois journées:
Élu(e)s et agents territoriaux des communes de :

– moins de 1 000 habitants	170 €
– de 1 000 à 5 000	300 €
– de 5 000 à 10 000	470 €
– de 10 000 à 20 000	520 €
– de 20 000 à 30 000	570 €
– de 30 000 à 40 000	620 €
– de 40 000 à 50 000	670 €
– plus de 50 000	720 €

Conseillers Généraux et Régionaux 720 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, le déjeuner des jeudi et vendredi ainsi que le dîner du jeudi.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

du mercredi 23 au vendredi 25 août 2006,
au Complexe municipal omnisport, 17450 Fouras.

Les nouveaux enjeux pour les élus locaux
organisées par *Formation et Citoyenneté* et *Renover maintenant*.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94). Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
E-mail : _____
Fonction élective : _____

Conseil régional : _____
Conseil général : _____
Commune de : _____
Collectivité territoriale : _____
Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) : _____

Signature de l'élue(e) inscrit(e) à la journée : _____
Signature du responsable
avec cachet : _____

CACHET

Les nouveaux enjeux pour les élus locaux.

la formation sera consacrée à examiner les nouveaux enjeux qui se posent aux élus locaux (région, département, commune, agglomération) et à élaborer une réflexion permettant d'y répondre.



Mercredi 23 août 2006

14h00 Accueil, remise des documents de travail.

15h00 - 19h00 Débat général.

Jeudi 24 août 2006

9h00 Travail en ateliers:

Atelier n°1: Développement économique local

Construire une politique économique s'appuyant sur l'innovation, la recherche et le développement des compétences.

Atelier n°2: développement durable

Construire une politique locale prenant en compte les constructions haute qualité environnementale, la gestion de l'eau, des énergies, des déchets.

Atelier n°3: Vivre ensemble

Construire une politique favorisant l'intégration et le lien social à travers l'urbanisme, la citoyenneté, l'éducation et l'accès aux services publics.

Atelier n°4: Accéder aux nouvelles technologies

Construire une politique permettant l'accès géographique et social de tous aux nouvelles technologies.

Atelier n°5: Préparation et organisation d'une campagne électorale.

12h00 Déjeuner sur place.

13h30 Reprise des ateliers.

20h00 Dîner sur place.

Vendredi 25 août 2006

9h00 Synthèse des ateliers - Clôture des travaux.

12h00 Déjeuner sur place.

formation
citoyenneté

**Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris**